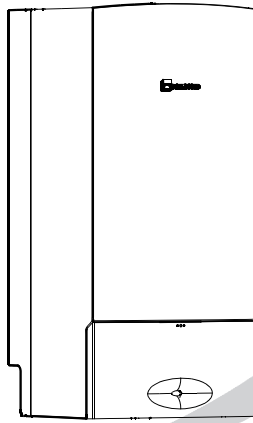


mégalis
CONDENS

égalis
CONDENS



Notice d'emploi

**Chaudières murales gaz à micro-accumulation
ou chauffage seul avec accumulation optionnelle**

CE 6 720 612 537 -1 (06.05) CP

La passion du service et du confort.

Table des matières

Mesures de sécurité	3
Explication des symboles	4
1 Aperçu des fonctions	5
2 Mise en service	7
2.1 Avant la mise en marche	7
2.2 Allumer / éteindre l'appareil	9
2.3 Mettre en marche le chauffage	10
2.4 Régulation du chauffage (en option)	11
2.5 Régler la température d'eau chaude sanitaire (sauf EGALIS)	11
2.6 Régler la température d'eau chaude sanitaire (EGALIS avec ballon)	16
2.7 Position été (eau chaude sanitaire uniquement)	16
2.8 Protection contre le gel	17
2.9 Perturbation	17
3 Consignes pour économiser l'énergie	18
4 Généralités	20
4.1 Nettoyage de l'habillage	20
4.2 Entretien	20
4.3 Changement de gaz	20

Mesures de sécurité

Mesures de sécurité

Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet pouvant provoquer des étincelles.
- ▶ Fermer le robinet gaz (voir page 5).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur**, à la compagnie de gaz et à votre installateur ou service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés :

- ▶ Mettre l'appareil hors service (voir page 11).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement votre installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Installation, modifications

- ▶ L'installation ainsi que les modifications éventuellement apportées à l'appareil doivent être exclusivement confiées à votre installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.
- ▶ Toute intervention sur un organe scellé est interdite.
- ▶ Les orifices de ventilation pratiqués dans les portes, fenêtres et parois **ne doivent pas être obturés ou réduits**.
- ▶ Les gaines, conduits et dispositifs d'évacuation des gaz brûlés ne doivent pas être modifiés.
- ▶ En cas de pose ultérieure de fenêtres étanches, veillez à assurer l'alimentation en air de combustion.

Maintenance

- ▶ Nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec votre installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc. Il est indispensable de soumettre l'appareil à un service annuel de maintenance.

Mesures de sécurité

- ▶ Conformément à la réglementation nationale en vigueur sur la protection contre les émissions polluantes, l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'écocompatibilité de l'installation.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine!

Matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas stocker ou utiliser des matières inflammables (papier, peintures, diluants, etc.) à proximité immédiate de l'appareil.

Air de combustion / air ambiant

- ▶ L'air de combustion / air ambiant doit être exempt de substances agressives (comme par exemple les hydrocarbures halogénés qui contiennent des combinaisons chlorées ou fluorées), afin d'éviter la formation de corrosion.

Explication des symboles



Les **indications relatives à la sécurité** sont écrites sur un fond grisé et précédées d'un triangle de présignalisation.

Les mots suivants indiquent le degré du danger encouru si les indications pour éviter ce risque ne sont pas suivies.

- **Prudence** : risque de légers dommages matériels.
- **Avertissement** : risque de légers dommages corporels ou de gros dommages matériels.

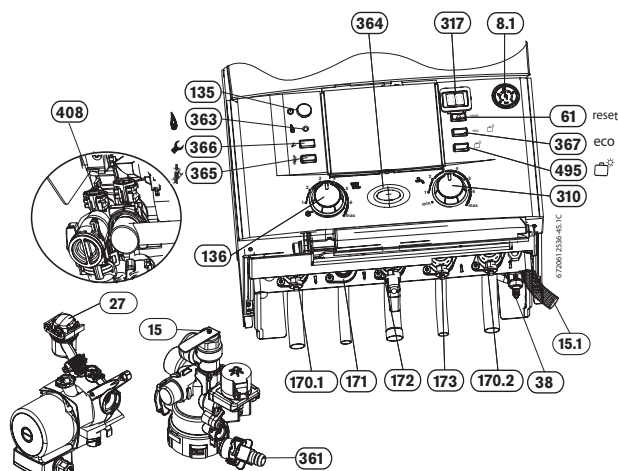


Dans le texte, les **instructions** sont précédées du symbole ci-contre. Elle sont délimitées par des lignes horizontales.

La mise en application de ces instructions ne risque pas d'endommager l'appareil ou de mettre en péril l'utilisateur.

Aperçu des fonctions

1 Aperçu des fonctions





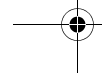
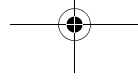
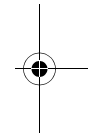
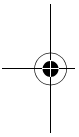
8.1	Manomètre	172	Robinet gaz (ouvert)
15	Soupape de sécurité chauffage 3 bar	173	Robinet entrée eau froide sanitaire (sauf EGALIS)
15.1	Tube de vidange chauffage	310	Sélecteur de température eau chaude sanitaire
27	Purgeur automatique	317	Afficheur
38	Robinet de remplissage/déconnecteur (sauf EGALIS)	361	Robinet de vidange
61	Indicateur de perturbation et touche de déverrouillage (ROUGE)	363	Voyant de présence de flamme (VERT)
135	Bouton marche/arrêt	364	Voyant Marche/Arrêt ou de défaut (BLEU)
136	Sélecteur de température de départ chauffage	365	Touche de ramoneur (ORANGE)
170.1	Vanne d'isolement pour départ chauffage	366	Touche de service
170.2	Vanne d'isolement pour retour chauffage	367	Touche ECO
171	Raccord sortie eau chaude sanitaire (sauf EGALIS)	408	Soupape de sécurité sanitaire (10 bar)
		495	Touche de vacances (Vert) (fonction hors gel)



Aperçu des fonctions



Les touches **(365)**  et **(366)**  sont réservées **exclusivement** à l'usage d'un installateur ou d'un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.



2 Mise en service

2.1 Avant la mise en marche

Robinet gaz (172)

- ▶ Ouvrir le robinet gaz en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

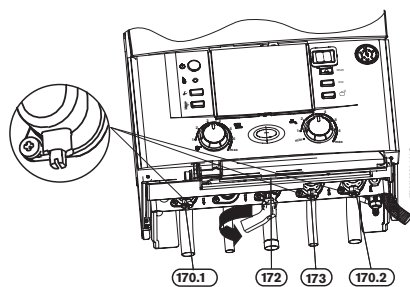
Vannes d'isolement départ (170.1) et retour (170.2) chauffage

- ▶ Ouvrir les vannes d'isolements en tournant la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement (voir petit encadré).
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, la vanne est fermée.

Robinet entrée eau froide sanitaire (173)

- ▶ Ouvrir le robinet en tournant la vis carrée avec la clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement (sauf EGALIS).
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

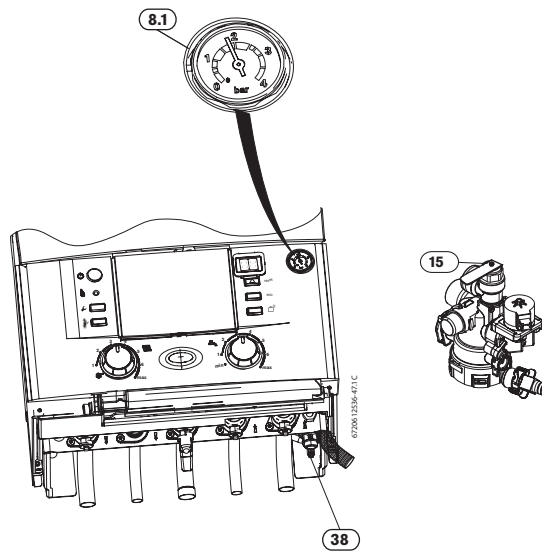
Dans le cas des EGALIS, ce robinet se trouvera sur votre installation.



Mise en service

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage




- ▶ L'aiguille du manomètre (**8.1**) doit se situer entre 1 et 2 bar.
- ▶ Si l'aiguille se situe en-dessous de 1 bar (dans installation froide), ajouter de l'eau jusqu'à ce que l'aiguille se positionne entre 1 et 2 bar à l'aide du robinet de remplissage (**38**) (sauf EGALIS).
Dans le cas des EGALIS, utiliser le robinet de l'installation.
- ▶ Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre spécialiste.
- ▶ Avec une température de l'eau du circuit de chauffage plus élevée, il ne faut pas dépasser **une pression max. de 3 bar** (la soupape de sécurité (**15**) s'ouvre à cette valeur de pression).



Mise en service**2.2 Allumer / éteindre l'appareil****Allumer**

- ▶ Appuyer sur bouton marche/arrêt (135) pour allumer l'appareil.

Le voyant (364) bleu s'allume.


L'appareil s'initialise et effectue pendant environ 10 secondes une vérification des différentes fonctions. Lorsque le test progresse, l'afficheur indique pendant environ 2 secondes , les touches  et  s'allument en orange et la touche reset en rouge. Le test terminé, l'afficheur indique la température départ instantanée de l'eau de chauffage. Maintenant l'appareil est prêt à fonctionner.



Dans les cas suivants, un programme assure le remplissage du siphon de l'appareil:

- à la mise sous tension de l'appareil
- le brûleur n'a pas fonctionné pendant 48 heures
- passage du mode été en mode hiver

L'appareil fonctionne pendant 15 minutes environ à la puissance minimale.

L'afficheur du tableau indique alternativement  et la température de départ chauffage.

Eteindre

- ▶ Appuyer sur bouton marche/arrêt (135) pour éteindre l'appareil.

Le voyant (364) bleu s'éteint.



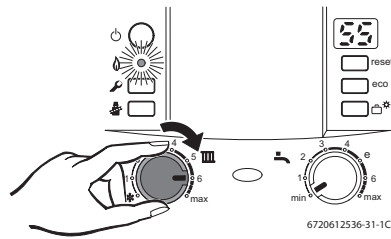
Le thermostat (TR200) continue à fonctionner sur sa réserve de marche.

Mise en service

2.3 Mettre en marche le chauffage

- Tourner le sélecteur température IIII, afin d'adapter la température de départ de l'eau de chauffage au type d'installation.

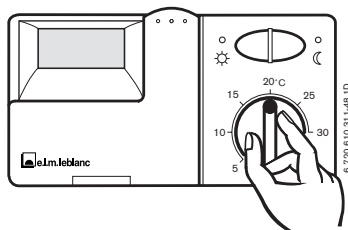
Lorsque le brûleur est en service, le voyant de contrôle de flamme vert (363) s'allume.



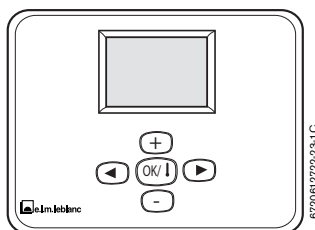
Mise en service

2.4 Régulation du chauffage (en option)

- Positionnez le thermostat asservi à la température ambiante (TR200) sur la température choisie.




- Réglez le thermostat asservi à la température ambiante (TRL...) sur les températures souhaitées.



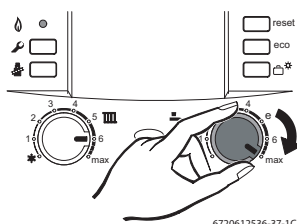
2.5 Régler la température d'eau chaude sanitaire (sauf EGALIS)

Température de l'eau chaude

- Régler la température d'eau chaude grâce au sélecteur  de la chaudière (voir le tableau ci-dessous).

Elle n'est pas indiquée sur l'afficheur.

Mise en service



6720612536-37-1C

Position du sélecteur	Température de l'eau
Position 1	env. 35 °C
Position 6	env. 55 °C
Position max	env. 60 °C

Touche ECO

En appuyant sur la touche **ECO**, et en la maintenant enfoncée jusqu'à ce qu'elle s'allume, il est possible de choisir entre le **mode confort** et le **mode ECO**.

Mode confort - la touche n'est pas allumée (réglage d'origine)

Dans l'appareil, l'eau chaude est constamment maintenue à la température programmée. En puisant de l'eau chaude, le délai d'attente est donc très court. L'appareil s'enclenche par conséquent même lorsque de l'eau chaude n'est pas soustraite.

Mise en service

Mode ECO - la touche est allumée

La conservation permanente de la chaleur de l'échangeur sanitaire est désactivée. La priorité sanitaire reste activée.

- **Avec message de demande:**
en ouvrant le robinet d'eau chaude brièvement puis en le refermant (message de demande), l'eau sanitaire est réchauffée à la température programmée au sélecteur. Ainsi, lorsque l'on puise de l'eau quelques instants après, elle est disponible immédiatement. Ceci permet une économie optimale d'eau et de gaz.
- **Sans message de demande:**
le réchauffage de l'eau sanitaire n'est réalisé que lorsque l'eau est puisée ; le temps nécessaire pour obtenir l'eau chaude est plus long.


2.6 Régler la température d'eau chaude sanitaire (EGALIS avec ballon)



Attention: risque de brûlures!

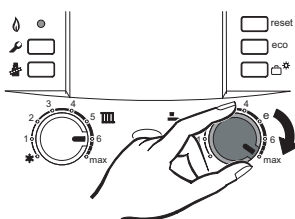
- En fonctionnement normal ne pas régler à plus de 60 °C.
- Ne régler l'appareil que temporairement jusqu'à 70 °C pour effectuer une désinfection thermique (anti-légionnelles).

Ballon avec CTN

- ▶ Régler la température d'eau chaude grâce au sélecteur  de la chaudière (voir le tableau ci-dessous).

Elle n'est pas indiquée sur l'afficheur.

Mise en service




6720612536-37-1C

Position du sélecteur	Température de l'eau
Position min.	env. 10 °C (hors gel)
Position 1	env. 40 °C
Position 6	env. 60 °C
Position max.	env. 70 °C

Tab. 1

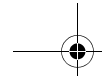
Ballon avec thermostat

Si le ballon a son propre thermostat, le sélecteur  de la chaudière est sans effet (pas de hors-gel).

- Régler la température d'eau chaude au thermostat du ballon.

Touche ECO

En appuyant sur la touche ECO, et en la maintenant enfoncée jusqu'à ce qu'elle s'allume, il est possible de choisir entre le **mode confort** et le **mode ECO**.



Mise en service

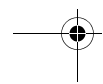
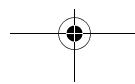
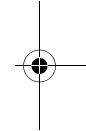
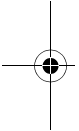


**Mode confort - la touche n'est pas allumée
(réglage d'origine)**

Priorité sanitaire permanente. Le ballon est réchauffé jusqu'à atteindre la température souhaitée. L'appareil ne passe en mode chauffage qu'après.

Mode ECO - la touche est allumée

En **mode ECO**, l'appareil alterne toutes les 12 minutes entre fonctionnement réchauffage ballon et fonctionnement chauffage.



Mise en service

2.7 Position été (eau chaude sanitaire uniquement)

Pour les thermostats asservis à la température extérieure

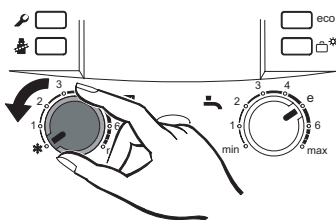
- Ne pas régler le sélecteur IIII de la chaudière.

Le thermostat choisit automatiquement, en fonction de la température extérieure, le mode de fonctionnement « été ».

Pour les thermostats asservis à la température ambiante

- Tourner le sélecteur IIII de la chaudière tout à gauche.

Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude est active. L'alimentation électrique du thermostat n'est pas coupée.



2.8 Protection contre le gel

- Laisser le chauffage allumé (ne pas couper le courant ou le gaz).


ou

- Pour améliorer la durée de vie de l'ensemble de l'installation de chauffage, il est conseillé d'ajouter un produit de traitement de désembouage de l'eau de chauffage qui soit compatible tous métaux et matériaux de synthèse ou naturel, à PH neutre autour de 7, et agréé par le Conseil Supérieure de l'Hygiène Public de France (CSHPPF). Le dosage doit être conforme aux indications du fabricant du produit.

2.9 Perturbation

En cours de service, des perturbations peuvent survenir en raison, par exemple, d'un encrassement du brûleur, d'une chute de pression dans la conduite d'alimentation en gaz, etc.

La touche (61) **reset** s'allume et le voyant bleu (364) clignote, l'afficheur indique l'erreur **E 9**, **E R F 7**, **F R** ou **Fd**,

- ▶ Appuyer sur la touche (61) **reset** et la maintenir appuyée jusqu'à l'apparition de  sur l'afficheur et de l'allumage de toutes les touches.

Après la phase d'initialisation (voir paragraphe 2.2), l'appareil se met en service et l'afficheur indique à nouveau la température instantanée de l'eau de chauffage.

Dans le cas où l'afficheur indique une erreur différente,

- ▶ Eteindre puis rallumer l'appareil.

Après la phase d'initialisation (voir paragraphe 2.2), l'appareil se met en service et l'afficheur indique à nouveau la température instantanée de l'eau de chauffage.

Si l'afficheur indique l'erreur **F 0**,

- ▶ Essayer les deux procédures.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter votre installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Consignes pour économiser l'énergie

3 Consignes pour économiser l'énergie

Economiser le gaz

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on baisse la température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les locaux de l'appartement. De ce fait, l'appareil peut travailler pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

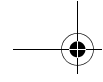
Régulation du chauffage

La réglementation des installations de chauffage en vigueur exige une régulation du chauffage par l'intermédiaire d'un thermostat asservi à la température ambiante ou d'un thermostat asservi à la température extérieure en liaison avec les robinets thermostatiques des radiateurs.

Installation de chauffage équipée d'un thermostat asservi à la température ambiante TR200, TRL...

Le local où est installé le thermostat asservi à la température ambiante détermine la température des autres locaux.

Le régulateur de température de la chaudière doit être réglé sur la température de service maximale. La position **6** donne une température départ chauffage de 75 °C. Il est possible de régler la température ambiante de façon individuelle dans chaque pièce (à l'exception de la pièce dans laquelle est installé le thermostat) par l'intermédiaire des robinets thermostatiques des radiateurs.



Consignes pour économiser l'énergie



Baisser la température pendant la nuit

Une réduction importante de la consommation de gaz est possible si l'on baisse la température ambiante pendant la nuit ou même pendant la journée. Une baisse de température de 1K correspond à une économie d'environ 5%.

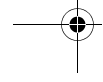
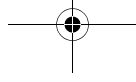
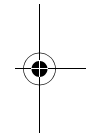
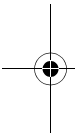
Pour plus d'informations concernant le réglage consultez les modes d'emploi des thermostats.

Eau chaude sanitaire (sauf EGALIS sans ballon)

Un réglage à basse température permet une économie d'énergie importante.

Le **mode ECO** avec message de demande permet une économie maximale de gaz et d'eau.

A présent, vous connaissez la manière économique de chauffer avec un appareil à gaz e.l.m. leblanc. Si vous avez encore des questions, adressez-vous à votre installateur agréé ou écrivez-nous.



Généralités

4 Généralités

4.1 Nettoyage de l'habillage

Pour nettoyer l'habillage, on peut employer les produits d'entretien habituels du commerce à l'exception de solvants et poudres ou éponges abrasives.

4.2 Entretien

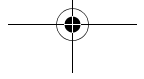
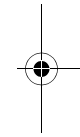
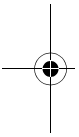
- ▶ Faire procéder annuellement à une vérification de votre appareil par un installateur ou service après-vente agréé e.l.m. leblanc.
- ▶ Faire effectuer annuellement le ramonage et le nettoyage du conduit d'évacuation des produits de combustion.

4.3 Changement de gaz

En cas d'adaptation à un autre gaz que celui pour lequel l'appareil est équipé, la transformation doit être impérativement exécutée par un installateur ou un service après vente agréé e.l.m. leblanc.

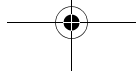
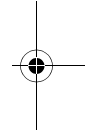
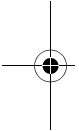


Généralités





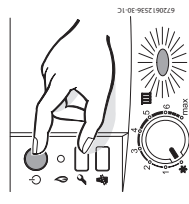
Généralités



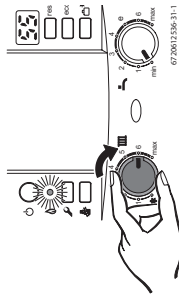
Généralités

Résumé du mode d'emploi

Mise en marche



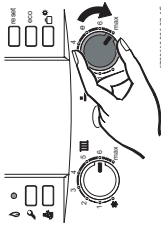
Mise en marche du chauffage



Régulation du chauffage

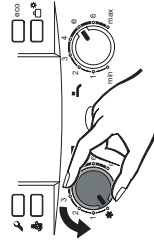
Positionnez le sélecteur de température sur la température choisie.
Eventuellement, régler le thermostat (TR200, TRL....) selon les instructions fournies.

Température d'eau chaude sanitaire (sauf EGALIS sans ballon)

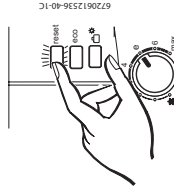


Touche «**ECO**» allumée -
Mode de service économique.
Touche «**ECO**» non allumée -
Mode de service confort.

Eau chaude sanitaire seulement (mode été)

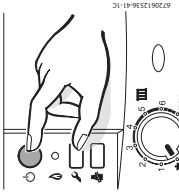


Perturbation



Si vous n'êtes pas en mesure de supprimer la perturbation, appelez le service après-vente agréé,
Tél.....

Mise hors service



Informations "Consommateurs"

❶ Votre nouvelle chaudière est accompagnée d'une pochette "utilisateur".

Celle-ci contient:

- la notice d'emploi,
- les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie (volet N°2) à retourner, dûment remplie par vos soins à e.l.m. leblanc.

❷ Assurez-vous que votre installateur a bien adressé à e.l.m. leblanc la carte de mise en service de l'appareil: la garantie dont vous bénéficiez prend effet à partir de la date indiquée par l'installateur.

❸ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.

❹ Pour connaître les adresses de notre réseau d'après-vente, contactez-nous au numéro Indigo indiqué ci-dessous.

Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

Centre Service Consommateurs

► **N° Indigo 0 820 00 6000**

Tarif : 0,12 € TTC/min

Télécopieur 01 43 11 73 50

Une équipe de spécialistes pour répondre en direct à toutes vos questions :
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h , le samedi de 8h à 18h.

e.l.m. leblanc - siège social et usine :
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

www.elmleblanc.fr



La passion du service et du confort.